RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins
- IRAPS -
Séance du 3 octobre 2024

© ARS Pays de la Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

I. Demande de l'URPS Kiné pour intégrer l'IRAPS en tant que membre invité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

II. Point sur une sous-commission

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Les séjours

Présentation des travaux de sous-commissions

1- Axe Séjours

Pertinence de la réduction des séjours longs en établissement de santé mentale

Par Madame Sandra VERRIER, Coordinatrice des soins et de la gestion des risques - Association Psy'activ, FEHAP

© ARS Pays de la Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Quelques chiffres

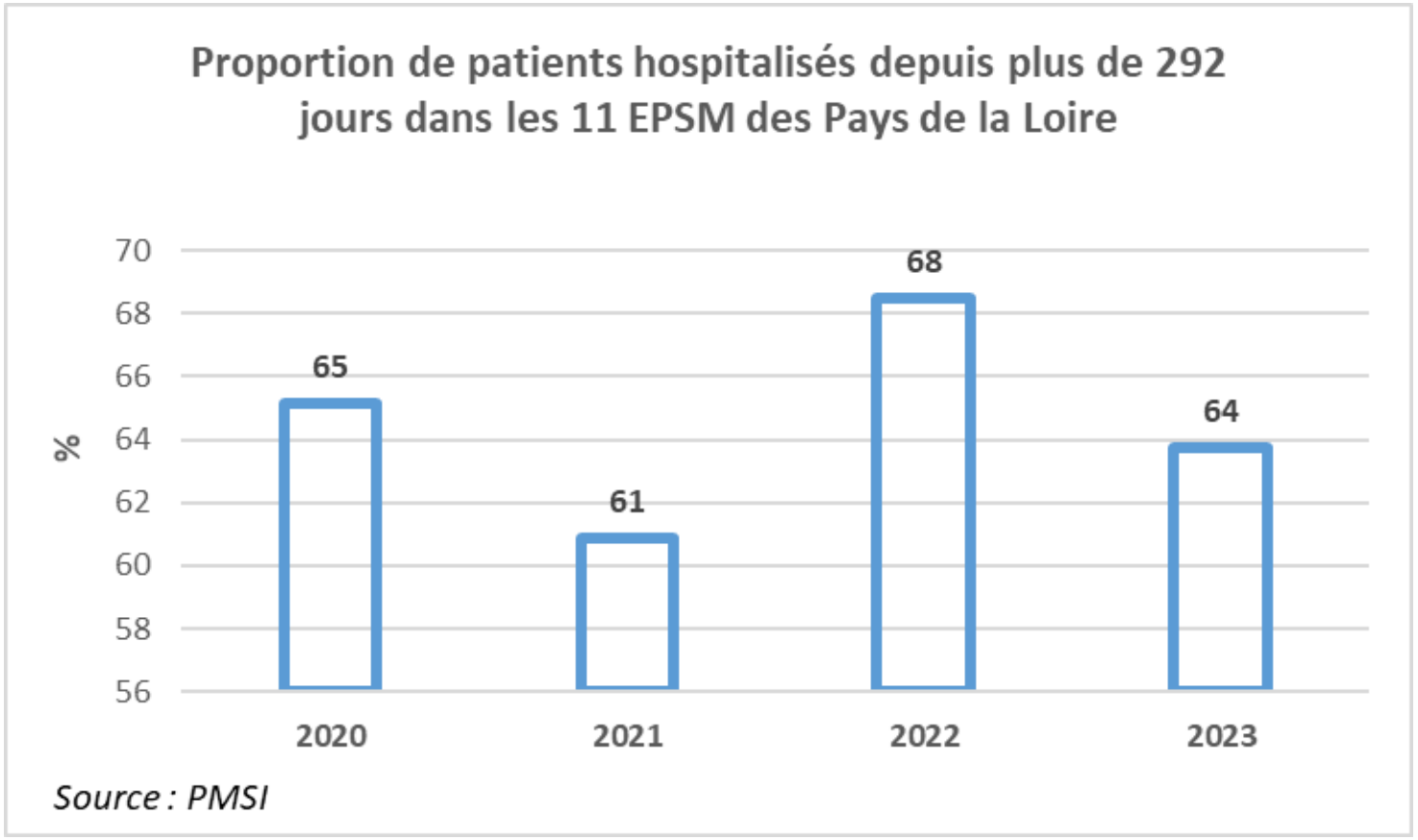

© ARS Pays de la Loire

Pertinence de la réduction des séjours longs en établissement de santé mentale

Groupe de travail

Mme Sandra VERRIER, Coordinatrice des soins et de la gestion des risques - Association Psy'activ, FEHAP

Mme Sophie DUVAL, Direction de l'Autonomie et de la Santé mentale, Chargée de projets Santé mentale et psychiatrie

Mme Danièle DENIS, UNAFAM 49

Coordonnateurs de Projet Territorial en Santé Mentale : Héloïse BRETON-GUMARD (44), Barbara CARABEUF-CHAAR (72), Camille GOACOLOU (49)

Mme Sophie DELOFFRE, CreHPsy

Mme Amélie GODARD, CreHPsy

Prochaine réunion
A fixer

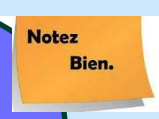

Actions identifiées

- **Action n°1** : Evaluer les résultats de l'AMI "Accompagnement de projets permettant la sortie de personnes hospitalisées en psychiatrie au long cours en Pays de la Loire » initiés en 2021 : 14 projets dont 8 sur l'accès au logement –
- **Action n°2** : Evaluation auprès des professionnels des projets logement (nouvelle action) –
- **Action n°3** : Enquête auprès des usagers afin de recueillir leur devenir suite à leur intégration au dispositif : leur sortie a-t-elle été positive ? si oui pourquoi, si non pourquoi ? quelles raisons ou quels freins au fait qu'ils n'aient pu intégrer le dispositif ? quel profil d'usagers ?
- **Action n°4** : Evaluation auprès des bailleurs ?

Une évolution pourrait être de transposer ces expérimentations qui ont fonctionné dans d'autres territoires en proposant un modèle d'organisation qui fonctionne à adapter. Le travail de réflexion doit tenir compte des besoins différents des territoires et des orientations nationales à venir.

Indicateur de résultat

Réduction significative du taux de séjours dont la durée excède 292 jours dans le périmètre identifié (*source e-PMSI*)

Levier(s) d'actions pour la prochaine réunion

- Présentation des résultats de l'enquête menée auprès des 8 porteurs de projet logement

© ARS Pays de la Loire

Pertinence de la réduction des séjours longs en établissement de santé mentale

- 3 réunions en 2023
- 3 réunions en 2024

© ARS Pays de la Loire

Pertinence de la réduction des séjours longs en établissement de santé mentale

➢ Actions

Action n°1 : Evaluation des résultats de l'AMI "Accompagnement de projets permettant la sortie de personnes hospitalisées en psychiatrie au long cours en Pays de la Loire » en 2024 sur les 8 projets d'accès au logement

© ARS Pays de la Loire

A ce jour

Evaluations des projets logement :

- 5 projets évalués / 8
- Restent 3 évaluations (EPSYLAN, Saint-Nazaire, UDAF49). Toutes les évaluations doivent être rendues avant le 29/10/2024.
- Mazurelle : au départ 1 évaluation commune pour Mazurelle et LVO car 1 même projet mais les 2 sites ont pris des orientations différentes, donc 2 évaluations seront rendues : 1 pour Mazurelle, 1 pour LVO.

© ARS Pays de la Loire

Pertinence de la réduction des séjours longs en établissement de santé mentale

➢ Actions

Action n°2 : **Evaluation auprès des professionnels des projets logement**

→ Objectif : enrichir le questionnaire d'état des lieux de l'évaluation de l'AMI + évaluer l'évolution des dispositifs :
Ce questionnaire viendra compléter l'évaluation des 14 projets de l'AMI qui lancée sur le premier trimestre 2024 (février).

© ARS Pays de la Loire

Pertinence de la réduction des séjours longs en établissement de santé mentale

Questionnaire : 3 parties

- Organisation et modalités de fonctionnement des équipes
- Organisation et modalités d'accompagnement du parcours
- Evaluation

Portant sur :

- constitution des équipes
- freins rencontrés : ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas
- indicateurs communs et spécifiques
- temps accordé au suivi de chaque usager
- profil des usagers (durées hospitalisations antérieures, etc…)

© ARS Pays de la Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Résultats d'analyse des questionnaires aux porteurs de projet :

9 questionnaires reçus pour 8 projets

40 patients en moyenne rentrés dans le dispositif par projet avec une durée moyenne d'hospitalisation antérieure de **650 jours** et un âge moyen de **44 ans**

7h → temps moyen accordé au suivi de chaque usager par les équipes

19 visites en moyenne par patient par les professionnels dans le cadre de son accompagnement une fois le logement intégré

Si ré-hospitalisations : durée moyenne de **16** jours

Pour **7 projets sur 9** : le dispositif a répondu aux projets de vie des patients

Pour **8 projets sur 9** : besoin de mettre un place un accompagnement, une fois les personnes sorties du dispositif et autonomes

© ARS Pays de la Loire

Analyse qualitative des questionnaires aux porteurs de projet : ce qui en ressort

- Problèmes RH, complexité à mettre en place une équipe pluridisciplinaire
- Difficultés au démarrage du projet notamment pour l'acculturation de chaque champ (formations à mettre en place ? Des vis ma vie, regards croisés ?)
- Projet qui n'est pas forcément adapté pour tous les profils de patients
- Axe d'amélioration = la communication pour déstigmatiser les personnes entrants dans les logements
- Élus plus ou moins présents et ouverts
- Manque d'outils communs
- Développer l'aide à la personne à domicile

© ARS Pays de la Loire

Perspectives

Si retour positif des dispositifs, il faudra les élargir en préventif afin d'éviter les hospitalisations.

Ce qui ressort des échanges avec les équipes : manque de logements inclusifs qui bloquent les projets.

Rencontre à prévoir avec l'ANAP, la DREETS, les CD, les DTARS afin de leur présenter les projets et un état des lieux.

Une évolution pourrait être de transposer ces expérimentations qui ont fonctionné dans d'autres territoires en proposant un modèle d'organisation qui fonctionne à adapter.

Le travail de réflexion doit tenir compte des besoins différents des territoires et des orientations nationales à venir.

© ARS Pays de la Loire

Pertinence de la réduction des séjours longs en établissement de santé mentale

Action n°3 : Evaluation auprès des usagers des dispositifs d'accès au logement

Elaboration de 2 questionnaires satisfaction

- un questionnaire pour les patients en cours de suivi dans le dispositif
- Un questionnaire pour les patients sortis du dispositif

Objectifs :

- recueillir leur devenir suite à leur intégration au dispositif
- leur sortie a-t-elle été positive ? si oui pourquoi, si non pourquoi ?
- quelles raisons ou quels freins au fait qu'ils n'aient pu intégrer le dispositif ?
- quel profil d'usagers ?

© ARS Pays de la Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

IV. Communication : comment faire connaitre les travaux faits par les sous-commissions du PAPRAPS ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Constat

- Nécessité d'améliorer la communication :
  - Qu'est ce que la pertinence des soins ?
  - Qu'est-ce que le PAPRAPS ?
  - Qu'est ce que l'IRAPS ?
- Assurer une acculturation auprès des PS, partenaires extérieurs et interne ARS (Axe 5)

© ARS Pays de la Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Quelles cibles ? Types de structures ?

Ets sanitaires
Libéraux

Quels Outils ?

Flyers, affiches
Page Infographie
Cartographie

Quels moyens de communication ?

Site web (Parcours IC)
Réseaux sociaux
E-mailing
Supports papier
Webinaires

© ARS Pays de la Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

V. Points d'actualités

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

VI. Calendrier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Calendrier des séances IRAPS 2025

Dates 2025	Horaires	Lieu
Jeudi 16 Janvier	14h30-16h30	Angers
Jeudi 3 Avril	14h30-16h30	Nantes
Jeudi 5 juin	14h30-16h30	Angers
Jeudi 18 Septembre	14h30-16h30	Nantes

© ARS Pays de la Loire